

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 066 /CENI/2023

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre des préparatifs des scrutins combinés du 20 décembre 2023, elle procède au **Test Grandeur Nature des Dispositifs Electroniques de Vote (DEV), des sources d'énergie et du système de transmission et de réception des résultats**, pour la période allant du 19 au 24 novembre 2023.

Cette opération va se dérouler dans 12 Antennes de la CENI pour la Ville de Kinshasa et dans 3 autres pour la province du Kongo Central.

Les Antennes impliquées à Kinshasa sont Maluku, N'Sele, Kimbanseke, N'Djili, Matete, Limete, Mont Ngafula, Kalamu, Gombe, Selembao, Bumbu, Ngaliema, tandis qu'au Kongo Central, Kasangulu, Madimba et Mbanza Ngungu sont concernées.

Le Test Grandeur Nature a pour objectif de vérifier la fiabilité du système mis en place (matériel, logiciel, réseaux, configurations, etc.) dans des conditions similaires à celles du jour de vote et de s'assurer de leur fonctionnalité.

Seuls les candidats Formateurs Electoraux Provinciaux (FEP) et Formateurs Electoraux Territoriaux (FET) en formation aux Antennes précitées sont appelés à y participer aux jours et dates ci-haut indiqués, de **7h00 à 18h00**, heures locales.

La CENI invite les autorités politico-administratives des sites ainsi choisis pour le Test Grandeur Nature à assurer la sécurité du matériel, des agents commis à ce test et des participants.

Fait à Kinshasa, le **18 NOV 2023**

Paul MUHINDO MULEMBERI VAHUMAWA
Rapporteur Adjoint